Brancard-abri improvisé

Autor(en): **Romary**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **19 (1911)**

Heft 12

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-549094

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Cours de moniteurs samaritains en 1912

D'accord avec le Comité central de l'Alliance des samaritains suisses, la section de Bienne organise un

Cours de moniteurs et de monitrices.

Ce cours aura lieu à Bienne, probablement en février 1912, et se divisera en deux groupes, si la participation est suffisante. Il y aura d'abord un cours de langue allemande, donné par M. le Dr Grütter, puis **un cours de langue française** sous la direction de M. le Dr Wyss; l'adjudant-sous-officier Jæger fonctionnera comme directeur des leçons pratiques. *Il est à souhaiter que les sections romandes de samaritains envoient dès maintenant les noms des participants éventuels au cours français au Comité central; c'est d'après le nombre des inscriptions reçues que celui-ci décidera si le cours français peut avoir lieu.*

Nous engageons vivement les sections qui ne possèdent ni moniteurs, ni monitrices, et celles qui devraient en avoir davantage, à s'annoncer sans retard à M. Gantner, président de l'Alliance des samaritains suisses, à Baden (Argovie). L'inscription au cours est de fr. 5 à verser le jour d'entrée; la durée du cours reste fixée à 6 jours (d'un lundi au samedi).

La date définitive sera communiquée aux sections dont un membre aura été annoncé comme participant.

Nous espérons que les sections romandes de samaritains seront largement représentées à ce cours, car il est à prévoir qu'aucun cours français ne sera donné avant quelque temps. *La Rédaction.*

Brancard-abri improvisé

Par le Dr ROMARY, Médecin-major de 2e classe[1])

Les bûcherons des environs de Belfort, lorsqu'ils campent dans la forêt, utilisent un système de lit improvisé à la fois pratique et d'une ingénieuse simplicité. Il me paraît utile de faire connaître en quelques lignes cet appareil, car, au prix de légères variantes, il peut être utilisé comme lit, comme brancard et comme abri; il est d'une improvisation facile et pourra rendre des services en manœuvre et en campagne.

Pour construire le « lit des bûcherons », il suffit de sept barres de bois (chacune de 1 m. 80 environ) et d'une toile (1 m. 80 sur 0 m. 80 à 0 m. 90). Les barres sont aussi rectilignes que possible, en bois résistant (charme, chêne, frêne de préférence), brut ou écorcé et d'un diamètre de 4 cm. environ. Bien entendu, on pourrait tout aussi bien employer du bois façonné, découpé dans une planche par exemple.

[1]) Cet article et les clichés ont été aimablement mis à notre disposition par *Le Caducée*, 1911, n° 8.

Les schémas ci-dessous (fig. 1 et 2) feront comprendre la disposition de l'appareil. Supposons deux A majuscules (chacun des grands côtés de l'A formé par une barre de bois de 1 m. 80), placés sur deux plans verticaux parallèles, réunis par trois lignes horizontales de 1 m. 80 joignant: la première (dite barre-faîtière) les sommets des angles, les deux autres les points correspondants à l'extrémité de la branche horizontale des A. Ces dernières barres sont les hampes auxquelles on fixe la toile. Cette toile est clouée sur les hampes; on peut la remplacer par des sacs, des lacets de corde, une couverture, etc.

Dans le modèle primitif, la branche horizontale des A (traverse d'écartement) n'existe pas. La distance entre les deux hampes, et par suite la tension de la toile sont réglables à volonté et se maintiennent par l'adhérence des pieds au sol. On a ainsi un *lit improvisé,* stable puisque sa base de sustentation est plus large que la toile, élastique grâce à la flexibilité du bois.

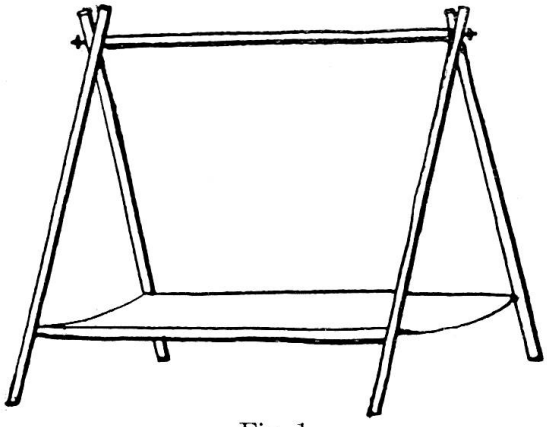

Fig. 1

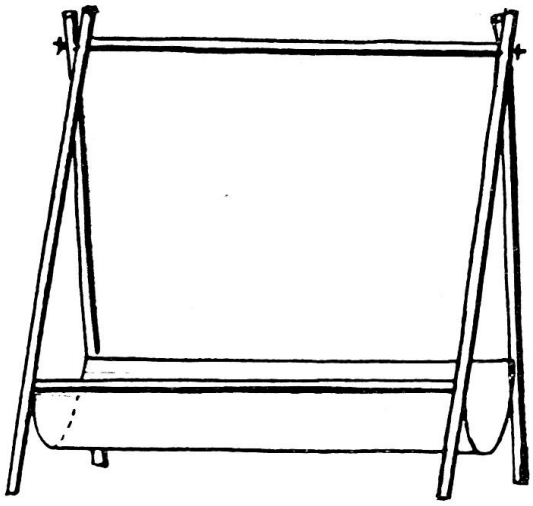

Fig. 2

Ce lit devient un *abri* si l'on étend au-dessus de la barre-faîtière une couverture, une bâche, une série de toile de tentes individuelles, etc.

Pour transformer ce lit en un *brancard* transportable, il suffit de donner aux

hampes une longueur totale de 2 m. 25 à 2 m. 30 en laissant libre à chaque extrémité une longueur de 0 m. 25 environ formant poignée. Les barres horizontales des A doivent être réellement figurées par des traverses d'écartement de 0 m. 80.

Les différentes pièces de bois peuvent être fixées par de multiples procédés : enchevillement, vis, boulons, etc. Avec des ligatures au moyen de cordes, fil de fer, etc. (en campagne on pourrait utiliser avantageusement des lanières de cuir vert), la solidité du système est moins grande quoique suffisante encore. On peut au besoin, renforcer l'appareil par deux barres horizontales, symétriques et parallèles, situées à égale distance de la barre faîtière et des hampes.

Au cours de mes essais d'improvisation, il m'a paru qu'il y avait avantage à donner à la barre-faîtière une longueur réduite à 1 m. 50, les autres dimensions restant égales. Les plans des A ne sont donc plus exactement verticaux, mais convergent légèrement vers leur sommet. De la sorte la stabilité est plus grande encore et le transport plus facile (fig. 3).

La têtière peut être réalisée soit au moyen d'un coussin quelconque, couverture roulée, capote, etc., soit au moyen d'une double toile formant poche et destinée à être remplie de paille ou toute autre substance analogue.

Ce brancard est robuste et durable. Il ne se disloque pas comme la plupart des brancards improvisés connus. On peut le placer sur le plancher d'un wagon, d'un tombereau, etc.; il serait nécessaire de réduire ses dimensions pour pouvoir le loger dans une voiture régimentaire de corvée.

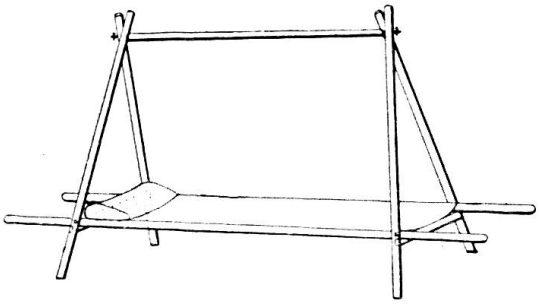

Fig. 3

La construction en est facile, même avec les simples ressources des outils que les troupes emportent en campagne; une heure suffit à un ouvrier un peu habile et muni du matériel nécessaire. Quand l'appareil n'est pas utilisé, il peut être soit démonté, soit refermé comme un livre, ce qui diminue beaucoup l'encombrement.

Le poids total n'a rien d'excessif pour un appareil improvisé : il est de 13 kg. soit 3 kg. de plus que le brancard réglementaire.